

FORMULE 8

UN AVIS DE RÉVOCATION D'UN ORDRE DE PAIEMENT

(Loi sur l'exécution des ordonnances alimentaires, L.N.-B. 2005, c.S-15.5, art.17(2)a), (6)a), (6.2))

N° du dossier de la cour _____

N° du dossier du BEOA _____

DESTINATAIRE :

SACHEZ QUE :

À compter de la date indiquée plus bas, l'ordre de paiement daté du _____, qui vous enjoint de déduire des paiements d'aliments à même des sommes dues au payeur et exigibles par celui-ci et de les faire parvenir au directeur de l'exécution des ordonnances alimentaires, a été révoqué.

Fait le _____ 20__.

Le directeur de l'exécution des ordonnances alimentaires

2020, ch. 24, art. 23